

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260420-D\_20-04-2026-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2026  
Publication : 28/04/2026

**Délibération n°20-04-2026-042**

1.7 Actes spéciaux et divers

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 20 avril 2026*

Date de convocation	14 avril 2026
Date d'affichage	14 avril 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	52 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 20 avril à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la Chapelle-du-Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** 47 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Danièle CHARTRAIN, M. Joël CIRON, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Éric LECOMTE, Mme Sylvie LEMOINE, M. Nicolas MARHADOUR, M. Dominique MORANCÉ, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Guy WERMEISTER.

**Etaient représentés** : 1 - M. Éric DESCOMBES représenté par M. Éric LECOMTE.

**Pouvoirs** : 5 – Mme Caroline LERAT ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Émilie PEROUX ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Christelle POURCEAU ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT.

**Etaient excusés** : 3 - M. Michaël LEBLANC, M. Roland MARCOTTE, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

## SPANC : FREQUENCE DES CONTROLES

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement,

Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que la Communauté de Communes a conclu un marché de prestation de services pour la réalisation des contrôles dans le cadre du service d'assainissement non collectif (SPANC).

**PREND ACTE** de l'échéance du contrat au 30 juin 2026.

**VALIDE** pour le prochain contrat de modifier les fréquences de contrôle comme suit :

Conformité ou impact	Fréquence des contrôles de fonctionnement et d'entretien	
	CONTRAT EN COURS	PROPOSE FUTUR CONTRAT
Installation conforme ou ne présentant pas de défaut	10 ans	10 ans
Installation présentant des défauts d'entretien ou d'usure	10 ans	10 ans
Installation non conforme présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré	10 ans	5 ans
Installation incomplète, significativement sous dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs hors zone à enjeux sanitaire	10 ans	5 ans
Absence d'installation	10 ans	3 ans

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 20 avril 2026

Pour extrait conforme

Le 21 avril 2026

Le Secrétaire de séance

M. Pascal BOURGOIN

Le Président

M. Didier REVEAU